Libye: la législation du pays sera fondée sur la charia (MàJ TF1)

23/10/2011 à 21h02
Addendum Jt TF1 23/10/2011 :

BENGHAZI (Libye) – Le président du Conseil national de transition (CNT) Moustapha Abdeljalil a répété dimanche à Benghazi, où la libération de la Libye a été proclamée, que la législation du pays serait fondée sur la charia (loi islamique).

En tant que pays islamique nous avons adopté la charia comme loi essentielle et **toute loi qui violerait la charia est légalement nulle et non avenue**, a indiqué M. Abdeljalil devant des dizaines de milliers de personnes réunies pour une cérémonie de proclamation de la libération du pays […]

AFP via Romandie News

(Merci à Alain G. et à Zatch)